# Rapport d’activités 2024.

**Mai 2025.**

**Pour l’Inclusion ! Ensemble ! Maintenant !**

# LUTTE CONTRE L’ ISLAMOPHOBIE : RÉSISTER DANS UN CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE HOSTILE

Collectif pour l’Inclusion et contre l’Islamophobie en Belgique • CIIB

# Table des matières

1. Lettre d'une lutte trop actuelle ..... 2
2. Contexte et enjeux actuels ..... 3
3. Mission et valeurs ..... 4
4. Axes d'intervention du CIIB ..... 5
4.1. Soutien juridique et accompagnement des victimes ..... 5
4.2. Plaidoyer et sensibilisation politique ..... 5
4.3. Formation et éducation ..... 6
4.5. Veille et recherche ..... 6
5. Zoom sur des actions en Justice. ..... 7
5.1. Port du foulard à la STIB : la Cour du Travail déboute le Centre d'action laïque ..... 7
5.2. Port du voile à la Haute école Francisco Ferrer: la procédure des professeurs invalidée, les signes convictionnels restent autorisés ..... 7
6. Inclusion, Islamophobie, une définition. ..... 8
6.1. Notre définition de l'Inclusion ..... 8
6.2. Notre définition de l'Islamophobie ..... 9
7. Les grands projets du CIIB ..... 10
7.1. #VICTIMSFIRST : soutien et accompagnement des victimes ..... 10
7.2. #RDR : From a struggle to a movement in Belgium ..... 12
7.3. #TCI3IM : Tous Contre l'Islamophobie pour plus d'Inclusion ..... 15
8. Les actions du CIIB pour faire reculer l'Islamophobie ..... 18
8.1. - mars 2024 ..... 18
8.2. – Mars 2024 ..... 18
8.2. – Avril 2024 ..... 18
9. Evolution de nos finances ..... 19
10. Perspectives et recommandations ..... 20
10.1. Propositions pour les décideurs politiques ..... 20
10.2. Renforcement des actions du CIIB ..... 21
10.3. Appel à la mobilisation ..... 22
11. Agissez pour faire avancer l'inclusion et faire reculer l'islamophobie ..... 23

# 1. Lettre d’une lutte trop actuelle

Chère lectrice, cher lecteur,

L’année 2024 a été marquée par une recrudescence des défis liés à la lutte contre l’islamophobie en Belgique. Dans un nouveau contexte politique de plus en plus polarisé, où les discours stigmatisants et les mesures discriminatoires se multiplient, le Collectif pour l’Inclusion et contre l’Islamophobie en Belgique (CIIB) poursuit avec détermination sa mission de défense des droits fondamentaux et de promotion d’une société inclusive.

Nous faisons face à l’augmentation des restrictions imposées sous couvert de neutralité, la normalisation de la rhétorique islamophobe dans l’espace public et l’inaction institutionnelle qui persiste face aux discriminations et engendre des conséquences profondes. Elles se traduisent par une exclusion accrue des citoyen·ne·s musulman·e·s, des obstacles systémiques à l’accès à l’éducation et à l’emploi, ainsi qu’une hausse des violences verbales et physiques. Sachant qu’une majorité des victimes sont des femmes.

Dans ce contexte, le CIIB joue un rôle essentiel en apportant un soutien juridique aux victimes, en menant des actions de plaidoyer auprès des autorités publiques et en sensibilisant l’opinion aux dangers de l’islamophobie. Par un travail rigoureux de veille, de documentation et d’accompagnement, notre collectif s’attache à défendre les principes d’égalité et de justice, tout en œuvrant à déconstruire les préjugés qui alimentent les discriminations.

Ce rapport d’activités met en lumière les actions entreprises par le CIIB au cours de l’année écoulée, les avancées réalisées ainsi que les défis persistants. À travers cette publication, nous souhaitons non seulement témoigner de notre engagement, mais aussi rappeler l’urgence d’une mobilisation collective pour garantir à chacun·e le respect de ses droits fondamentaux. Dans un climat politique et social en constante évolution, le CIIB réaffirme son engagement à poursuivre son travail avec rigueur et détermination.

Plus que jamais, il est impératif de renforcer la lutte contre toutes les formes de discrimination et de bâtir une société où l’inclusion et l’égalité ne sont pas de simples principes, mais des réalités effectives pour tou·te·s.

**CIIB asbl.**

# 2. Contexte et enjeux actuels



En 2024, le Collectif pour l'Inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique (CIIB) évolue dans un contexte marqué par des changements politiques et économiques importants. L'arrivée d'un nouveau gouvernement fédéral a soulevé de nombreuses inquiétudes quant à l'orientation des politiques publiques, notamment en matière de lutte contre les discriminations et de protection des droits fondamentaux. Dans un climat où les discours stigmatisants prennent de l'ampleur, la question de l'inclusion et du respect des libertés individuelles reste plus que jamais d'actualité.

Par ailleurs, les réformes récentes dans le secteur associatif ont fragilisé de nombreuses structures comme le CIIB. La réduction des aides et des exonérations a complexifié la gestion des ressources, rendant plus difficile le recrutement personnel et le maintien des actions sur le terrain. Ces changements viennent s'ajouter aux défis existants, qui limitent la capacité des associations à accompagner les victimes et à mener des campagnes de sensibilisation.

Dans ce contexte incertain, le CIIB poursuit son engagement avec détermination. Plus que jamais, il est essentiel de défendre les droits des citoyens musulmans et de lutter contre toutes les formes d'exclusion. Face aux défis politiques et financiers, l'association adapte ses stratégies et renforce ses efforts pour continuer à faire entendre sa voix et à protéger celles et ceux qui sont touchés par l'islamophobie.

Ce nouveau rapport a pour objectif de dresser un bilan des actions menées par le Collectif pour l'Inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique (CIIB) au cours de l'année 2024. Il met en lumière les défis rencontrés, l'impact des politiques publiques sur la lutte contre l'islamophobie et les réponses apportées par l'association.

**En retraçant les avancées, les difficultés et les perspectives d'évolution, ce document vise à informer les parties prenantes, à sensibiliser l'opinion publique et à renforcer la mobilisation pour une société plus inclusive et respectueuse des droits fondamentaux.**

# 3. Mission et valeurs




Le Collectif pour l'Inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique (CIIB) œuvre pour une société plus juste et inclusive en luttant contre toutes les formes de discrimination visant les citoyens musulmans. À travers ses actions, il vise à défendre les droits fondamentaux, sensibiliser l'opinion publique et accompagner les victimes d'islamophobie.

Le CIIB propose un soutien concret aux victimes, en leur offrant un accompagnement juridique, psychologique et administratif afin de les aider à faire valoir leurs droits. En parallèle, il mène un travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et des institutions afin de dénoncer les discriminations systémiques et promouvoir des politiques inclusives. L'association joue également un rôle clé dans la formation et la sensibilisation, en fournissant des outils pour mieux comprendre, détecter et combattre l'islamophobie.

Les valeurs fondamentales du CIIB reposent sur la dignité humaine, le respect des droits fondamentaux et la valorisation de la diversité. Convaincu que la pluralité est une richesse, le collectif s'engage à bâtir un environnement où chaque individu peut vivre librement, sans crainte de discrimination ou d'exclusion.

**À travers son engagement, le CIIB continue de défendre une société où l'égalité et la justice ne sont pas de simples principes, mais des réalités accessibles à tous.**

# 4. Axes d’intervention du CIIB

Le Collectif pour l’Inclusion et contre l’Islamophobie en Belgique (CIIB) déploie une série d’axes d’interventions stratégiques visant à lutter efficacement contre l’islamophobie et à promouvoir l’inclusion sociale. Ces axes sont conçus pour répondre de manière intégrée aux enjeux juridiques, politiques et sociaux liés à la discrimination.

## 4.1. Soutien juridique et accompagnement des victimes



Le CIIB offre un accompagnement complet aux victimes d’islamophobie, en leur fournissant un soutien juridique, administratif et psychologique. Ce service comprend l’assistance dans les démarches légales, la rédaction de plaintes et la représentation juridique, afin de garantir la protection des droits des victimes et leur accès à la justice.

## 4.2. Plaidoyer et sensibilisation politique



Le CIIB mène des actions de plaidoyer auprès des institutions publiques et des décideurs politiques pour sensibiliser aux problématiques de l’islamophobie et promouvoir des politiques inclusives. Le CIIB intervient également dans les débats publics et les médias pour déconstruire les stéréotypes, dénoncer les discours de haine et encourager des réformes législatives favorisant l’égalité des droits.

## 4.3. Formation et éducation

Le CIIB propose des programmes de formation à destination des institutions publiques, des entreprises et de la société civile, visant à sensibiliser aux enjeux de l'islamophobie et à promouvoir la diversité culturelle. Ces initiatives éducatives ont pour objectif de lutter contre les préjugés et de favoriser un environnement plus inclusif et respectueux des différences.



## 4.5. Veille et recherche

Le CIIB mène une veille continue sur les actes et discours islamophobes, et réalise des études et des rapports pour documenter et analyser les tendances de l'islamophobie en Belgique. Cette démarche de recherche permet d'éclairer les politiques publiques et d'orienter les actions du CIIB en fonction des réalités constatées sur le terrain.



**Ces axes d'intervention permettent au CIIB de répondre de manière globale et cohérente aux défis de l'islamophobie, en agissant à différents niveaux pour construire une société plus juste, inclusive et respectueuse des droits humains.**

# 5. Zoom sur des actions en Justice.

## 5.1. Port du foulard à la STIB : la Cour du Travail déboute le Centre d'action laïque



Le #CIIB soutient la plaignante contre la STIB depuis plusieurs années, de rebondissement judiciaire en rebondissement judiciaire.

*« Pour pallier l'absence d'appel de la STIB, ils font ce qu'on appelle "tierce opposition" et se substituent aux organes de la société de transport pour tenter de modifier le sens du jugement initial. Déboutés en première instance, le CAL, l'Observatoire et les deux particuliers le sont aussi en appel. Pour la Cour du travail, la décision de justice contestée ne porte pas préjudice aux droits du CAL. "Sa position juridique n'est pas menacée par cette ordonnance". En principe, dès lors, l'affaire est close. »* [1]

## 5.2. Port du voile à la Haute école Francisco Ferrer: la procédure des professeurs invalidée, les signes convictionnels restent autorisés



Le #CIIB soutient le collectif des étudiantes discriminées dans ce nouvel épisode judiciaire concernant la Haute Ecole Francisco Ferrer à Bruxelles dans le dossier du port du voile islamique.

*« Après un jugement qui établissait comme "discriminatoire" l'interdiction de port de signes convictionnels dans cette école de la Ville de Bruxelles, des profs ont tenté une action en tierce opposition. Ils estimaient leurs intérêts engagés. Mais la Cour constitutionnelle estime que ces professeurs ne peuvent tout simplement pas agir avec cette procédure. »* [2]

[1] https://www.rtbf.be/article/port-du-foulard-a-la-stib-la-cour-du-travail-deboute-le-centre-d-action-laique-11406582
[2] https://www.lavenir.net/regions/bruxelles/bruxelles/2024/11/22/port-du-voile-a-la-haute-ecole-francisco-ferrer-la-procedure-des-professeurs-invalidee-les-signes-convictionnels-restent-autorises-PCIFR2L6XBCPHHCPRNYVJLUVIA/

# 6. Inclusion, Islamophobie, une définition.

Définir un mot consiste à donner une explication claire et précise de sa signification. Cela permet de communiquer efficacement et utiliser le vocabulaire adéquat.

Il existe différentes méthodes pour définir un mot, en fonction du contexte et du niveau de détail requis. Des méthodes telles que « définition lexicale », « définition par synonymes », « définition par antonymes », « définition étymologique » sont couramment utilisées. Dans le champ de l'antiracisme c'est la définition « définition par exemples » qui a émergée.

Pendant plusieurs années, des acteurs institutionnels, académiques, associatifs sont arrivés au travers de nombreux groupes de travail à définir et à obtenir un consensus autant pour la définition du mot « inclusion » que du mot « islamophobie ».

Lorsqu'on définit un mot, il est important d'utiliser un langage clair et accessible, d'éviter les termes trop techniques ou abstraits qui pourraient rendre la définition difficile à comprendre. Il est également utile de communiquer des informations supplémentaires si nécessaire, telles que des connotations ou des usages spécifiques du mot.

## 6.1. Notre définition de l'Inclusion

**L'inclusion se définit comme un processus multi-dimensionnel permanent de renforcement, spontané ou stimulé par des politiques publiques, de la participation sociale, économique, culturelle et civique des personnes des personnes et groupes sociaux à leur société.**



**Ainsi, l'inclusion implique la reconnaissance de la dignité, de la liberté et de la diversité humaine ainsi que le respect des droits humains. L'accomplissement du principe de citoyenneté nécessite aussi la mise en œuvre d'actions positives visant à corriger les conséquences matérielles et symboliques des discriminations socio-économiques et culturels.**

**L'inclusion permet à chacun.e de s'accomplir individuellement en pleine émancipation et de contribuer collectivement au projet de société. L'inclusion est indissociable de la manière dont on conçoit le modèle de société dans lequel nous voulons assurer le bien-être de ses membres, le vivre-ensemble et le faire-faire ensemble.**

## 6.2. Notre définition de l'Islamophobie

**L'islamophobie se définit comme l'ensemble des actes de violence (harcèlement, discrimination, délit et crime de haine) visant au moins une personne, un bien ou une institution en raison de son appartenance réelle ou supposée à la religion et/ou aux cultures musulmanes.**

**Ces violences, agissant de manière structurelle et systémique, peuvent être verbales, psychologiques, physiques, institutionnelles et/ou économiques.**




**Nous invitons le lecteur à prendre connaissance de notre « concept paper » [3], régulièrement mis à jour, sur la définition de l'islamophobie et régulièrement mis à jour.**




[3] https://islamophobia.be/definition-islamophobie/

# 7. Les grands projets du CIIB

## 7.1. #VICTIMSFIRST : soutien et accompagnement des victimes

En 2024, le CIIB a franchi une étape décisive dans son combat contre toutes les formes de discrimination. L'État fédéral Belge lui a accordé un agrément officiel, reconnaissant son rôle crucial dans la lutte contre le racisme. Cette reconnaissance, valable pour cinq ans, ouvre la voie à un soutien financier structurel qui renforce considérablement la capacité du CIIB à agir concrètement sur le terrain.

Grâce à cette subvention, le CIIB peut intensifier ses initiatives d'accompagnement des victimes d'islamophobie, sensibiliser le grand public et défendre des politiques publiques plus inclusives. Cette avancée symbolise la reconnaissance officielle du travail rigoureux et de l'impact positif du collectif au sein de la société belge.

Déterminé à poursuivre sa mission, le CIIB continue de collaborer étroitement avec les institutions, les associations partenaires et les citoyens pour bâtir une société où chacun.e peut vivre librement, sans crainte de discrimination.

### Écouter, soutenir, agir : #VICTIMSFIRST un engagement au service des victimes d'islamophobie

Lutter contre l'islamophobie ne se limite pas à la dénonciation. Cela passe aussi par une écoute attentive, un accompagnement personnalisé et une solidarité concrète. C'est dans cet esprit que le CIIB a créé le service #VICTIMSFIRST, un dispositif dédié à l'écoute et à l'assistance des personnes victimes d'islamophobie - une forme spécifique de discrimination visant les personnes musulmanes, ou perçues comme telles.

Ce service constitue le cœur battant du CIIB, auquel près de 80 % de ses activités sont consacrées. Il reflète la volonté du collectif de placer les victimes au centre de ses actions, en leur offrant un soutien humain, juridique, psychologique et administratif adapté à leurs besoins.

### Vous êtes confronté à une situation d'islamophobie ?

Qu'il s'agisse d'une agression verbale ou physique, de harcèlement, de profanation de lieux de culte, ou encore de discrimination dans l'enseignement, le logement ou l'accès aux services, le CIIB vous invite à signaler la discrimination subie [4]. Que vous soyez une personne, une famille ou une institution concernée, votre témoignage sera reçu avec bienveillance et traité en toute confidentialité.




[4] https://islamophobia.be/signaler-un-acte-islamophobe/

Dès réception de votre plainte, notre équipe de première ligne vous contacte rapidement pour mieux comprendre votre situation. Si nécessaire, des expert·e.s en droit, en accompagnement psychosocial ou en défense des droits humains interviennent pour vous soutenir. Des permanences sont organisées sur rendez-vous, garantissant un accueil personnalisé et respectueux.

#VICTIMSFIRST n'est pas qu'un simple service : c'est un engagement concret pour que plus aucune personne ne reste seule face à la haine.

## Comment le CIIB évalue son action auprès des victimes ?

Dans le cadre de son programme #VICTIMSFIRST, le Collectif pour l'inclusion et contre l'islamophobie en Belgique (CIIB) suit de près l'impact de son travail de terrain. Pour cela, plusieurs indicateurs ont été mis en place afin de mesurer concrètement l'accompagnement offert aux victimes.
Parmi les éléments observés :

- Le nombre d'appels reçus : premiers contacts, demandes d'aide ou de conseils.
- Les rencontres individuelles avec les victimes, en toute confidentialité.
- Les réunions plus larges, réunissant victimes, avocats, institutions ou autres partenaires.
- Les présences du CIIB aux audiences devant les tribunaux, pour soutenir les personnes concernées.
- Les dossiers portés en justice, avec ou sans représentation légale.
- Les dossiers ouverts au sein du CIIB, suivis par l'équipe.
- Les dossiers transmis à d'autres organismes compétents, comme UNIA ou l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes.

Ces chiffres ne sont pas seulement des données. Ils racontent une histoire : celle d'un engagement constant aux côtés des personnes confrontées à l'islamophobie.

## Monitoring et Data Collection

La coopération avec les institutions est essentielle pour le CIIB. Certes, elle n'est pas parfaite, mais d'année en année, elle s'améliore tant sur le plan qualitatif que quantitatif.



Une préoccupation du CIIB est la cohérence et l'intégrité des données collectées (data collection) ceci afin d'avoir des critères communs de catégorisation et de classification avec les autres institutions.

Pour le CIIB, avoir une vision plus globale de l'islamophobie en Belgique est primordial. Nombre de signalements qui arrivent au CIIB sont transmis à UNIA (avec accord du/de la requérant.e) afin que ceux-ci apparaissent dans le rapport chiffres annuel. Des « factsheets » sont également

fournies à d'autres institutions et acteurs tels que des partis politiques, des chercheurs, des étudiants, des institutions ou des ONG.

Un défi majeur dans La collecte de données (data collection) est également l'intersectionnalité, à savoir l'accumulation par un individu ou un groupe social de plusieurs motifs de discriminations. C'est un chantier important sur lequel le CIIB travaille depuis plusieurs années et qui commence à démontrer son utilité pour comprendre les mécanismes combinés de rejet et/ou de discrimination.

Le CIIB a défini comme un de ses objectifs stratégiques « **le monitoring permanent des actes islamophobes** ». Il est essentiel d'objectiver l'islamophobie afin de mener des actions pour son éradication ou du moins pour limiter son impact. Il est essentiel que des chiffres et des faits étayent les manifestations de l'islamophobie en Belgique et son évolution au fil des années. Soulignons que les faits rapportés au CIIB (ou d'autres institutions) ne représentent que la partie visible de l'iceberg.

Outre le fait que le CIIB publie un rapport dédié aux chiffres depuis 2018, le CIIB fournit aussi une série de données aux organismes de lutte contre les discriminations, la haine et la xénophobie. Pour plus de détails pour l'année 2024, nous vous renvoyons vers le Rapport Chiffres 2024 , celui-ci est disponible sur notre site web www.islamophobia.be.

## 7.2. #RDR : From a struggle to a movement in Belgium

### Les défis de la défense des libertés vestimentaires religieuses.

Le projet vise à coordonner et renforcer la défense des libertés vestimentaires religieuses (LVR) en Belgique, principalement celles des femmes, en promouvant une approche collaborative entre les acteurs concernés. Ce projet a été financé par Open Society Foundations (OSF) de septembre 2019 à décembre 2024, avec une pause de deux ans due à la pandémie du COVID-19.




Les femmes musulmanes voient leurs libertés vestimentaires religieuses de plus en plus restreintes, dans des sphères aussi diverses que l'éducation, l'emploi, les stages, les activités de loisirs, les soins de santé ou encore l'accès à la justice. Ces limitations multiples traduisent une réalité préoccupante, où l'expression de leur foi se heurte à de nombreuses barrières.

Par ailleurs, la lutte pour la défense de ces libertés souffre d'un morcellement profond : les initiatives, bien que nombreuses, restent souvent isolées, manquant d'une coordination efficace. Ce cloisonnement engendre des efforts redondants et dilue la force collective nécessaire pour infléchir durablement les politiques discriminatoires.

Enfin, le contexte particulier de la Belgique, marqué par une fracture linguistique entre communautés francophone et néerlandophone, complexifie encore davantage la possibilité d'une action commune et solidaire, freinant ainsi l'émergence d'une résistance unifiée.

## Objectifs opérationnels

Le projet LVR avait plusieurs objectifs opérationnels. Il s'agissait dans un premier temps de dresser une cartographie précise des acteurs engagés dans la défense des libertés vestimentaires religieuses, en mettant en lumière leurs compétences et expertises respectives.




L'ambition était ensuite de tisser un réseau structuré et véritablement collaboratif, favorisant l'union des forces et des ressources.

Ce réseau facilite l'échange fluide de données, d'analyses approfondies ainsi que de bonnes pratiques, afin de renforcer la compréhension et l'efficacité collective.

L'objectif était de susciter l'émergence d'actions coordonnées, réfléchies et puissantes, capables de porter un message commun et d'impulser un changement tangible.

Enfin, accompagner et former les organisations partenaires, afin de renforcer leurs capacités d'action et d'assurer la pérennité de cette mobilisation collective.

## Actions menées

Plusieurs actions concrètes ont été mises en œuvre pour structurer une réponse collective à la question des libertés vestimentaires religieuses (LVR) :

- **Cartographie des acteurs engagés** : les organisations actives sur le terrain, tant francophones que néerlandophones, ont été identifiées, tout comme leurs expertises, ressources et domaines d'action.
- **Collecte de données** : une compilation rigoureuse des ressources existantes a été réalisée, incluant rapports, jurisprudences, témoignages, études et initiatives locales.
- **Création d'un espace de résilience** : pour accompagner les femmes confrontées aux restrictions vestimentaires religieuses, un dispositif de soutien psychosocial a été mis en place, reposant sur un réseau de psychologues et de conseillers formés. Il permet d'offrir des consultations individuelles adaptées aux besoins des victimes, dans un cadre bienveillant, confidentiel et accessible.

- **Publications et outils produits :**




    - LVR Compendium I & II : deux rapports de référence synthétisant les données et analyses clés sur les restrictions vestimentaires religieuses en Belgique.
    - Matériel pédagogique et comptes rendus : supports de formation et résumés d'événements produits pour outiller les organisations partenaires.
    - Couverture médiatique et outils de campagne – "Célébrons 10 ans d'engagement" : une série d'actions de communication pour valoriser une décennie de lutte.
    - Manifeste pour l'abolition de toutes les restrictions vestimentaires religieuses : publié par le CIIB, ce manifeste incarne dix années d'engagement pour la défense des libertés des femmes musulmanes, principales concernées par ces interdictions.




**Depuis sa mise en œuvre, LVR a permis de renforcer significativement la visibilité et la légitimité des revendications (manifeste du CIIB) liées aux libertés vestimentaires religieuses en Belgique. Grâce à la mise en réseau des acteurs, plusieurs campagnes de plaidoyer ont pu être menées conjointement, aboutissant à une meilleure prise en compte des discriminations spécifiques vécues par les femmes musulmanes. Le soutien psychosocial a également permis d'accompagner des dizaines de femmes dans leur reconstruction personnelle et leur affirmation identitaire. Enfin, la diffusion prochaine des rapports LVR, dans sa totalité, contribuera à sensibiliser les décideurs publics, les médias et la société civile à l'ampleur et à la complexité des restrictions vestimentaires religieuses.**

## 7.3. #TCI3IM : Tous Contre l'Islamophobie pour plus d'Inclusion

Le projet #TCI3IM du #CIIB « Tous Contre l'Islamophobie pour plus d'Inclusion » vise à déconstruire les préjugés et les amalgames relatifs aux personnes musulmanes en Fédération Wallonie-Bruxelles en vue de promouvoir une société respectueuse, ouverte sur le monde et inclusive. Une approche basée sur la Méthode des 3 « I », à savoir Inclusion, Intersectionnalité et Investissement, pour ainsi comprendre et agir.

D'après une idée originale du Collectif pour l'Inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique asbl (CIIB), le projet éducatif TCI3IM a été retenu dans le cadre de l'appel à projets "Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité" (PCI) par l'Égalité des Chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour rappel, les projets PCI entendent renforcer le dialogue interculturel en Wallonie et à Bruxelles en favorisant la créativité et la mobilisation des acteurs associatifs et locaux autour d'enjeux tels que la citoyenneté dans un contexte multiculturel, la lutte contre le racisme, mais aussi la défense des droits fondamentaux des migrants, en particulier les droits des femmes.

Le projet #TCI3IM s'est déroulé de septembre 2021 à septembre 2024 et ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- Analyser et recommander des solutions efficaces et durables pour plus d'inclusion dans notre société.
- Mobiliser et sensibiliser le monde des médias à la lutte contre l'islamophobie
- Outiller notre public à une capacité d'analyse et d'action pour mieux combattre l'islamophobie à l'aide de la mallette pédagogique #ICE.
- Se mobiliser, se donner les capacités d'action, soutenir l'empowerment pour les victimes pour avoir accès leurs droits.

Le projet #TCI3IM se veut une contribution concrète et nécessaire pour co-construire le vivre-ensemble, au-delà des différences et autour de valeurs d'inclusion.

## Programme 2023-2024 : Comprendre et agir contre l'islamophobie

Tout au long de l'année, le programme #ICE a réuni près de 430 personnes autour d'un objectif commun : comprendre les mécanismes de l'islamophobie et imaginer, ensemble, des réponses concrètes et inclusives. Étudiant·es, entrepreneur·es, animateur·rices, femmes engagées, partenaires européens : tous et toutes ont contribué à faire vivre une pédagogie de la résistance, de l'empathie et du changement.

Des formations pour changer les mentalités :

- Avec 64 étudiant·es du supérieur, nous avons abordé les stéréotypes, les discriminations et les moyens d'agir pour une société plus inclusive, à l'école comme au travail.
- Avec 60 entrepreneur·es bruxellois·es, nous avons ouvert le dialogue sur les biais dans le monde professionnel et les leviers pour une culture d'entreprise plus égalitaire.

Des espaces de dialogue interculturels :

- Un groupe de parole avec 25 étudiant·es américain·es en visite d'étude a permis de questionner ensemble : Qu'est-ce que l'islamophobie ? et Comment la déconstruire ?
- Un séminaire d'échange avec 10 animateur·rices d'adultes a exploré les outils pédagogiques pour aborder ce sujet en groupe.

Des cercles de femmes pour penser et guérir

- Une masterclass en non-mixité choisie a réuni 30 femmes autour des notions d'intersectionnalité et de sororité, dans un espace bienveillant de réflexion et de partage.
- Une conférence sur la discrimination à l'embauche, suivie par 100 femmes, a croisé les regards psychologiques et sociologiques pour mieux comprendre les freins systémiques à l'emploi.
- Un bookclub festif, avec 80 participantes, a mis en lumière des ouvrages écrits par des femmes sur la résilience, la solidarité féminine et les parcours de vie inspirants.

Une ouverture sur l'Europe

- À l'échelle européenne, deux séminaires spécialisés ont rassemblé 60 représentant·es d'administrations, d'associations et d'institutions, dont l'OSCE/ODIHR, pour partager expertises, stratégies et bonnes pratiques contre les crimes de haine antimusulmans.

Le CIIB a atteint son objectif majeur dans ce projet, à savoir former ou sensibiliser un public jeune à la compréhension des stéréotypes et des discriminations pour mieux agir contre l'islamophobie, le racisme et les discriminations.



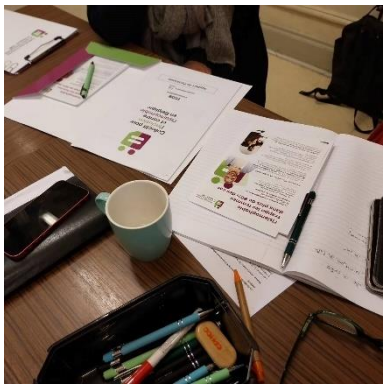














# 8. Les actions du CIIB pour faire reculer l'Islamophobie

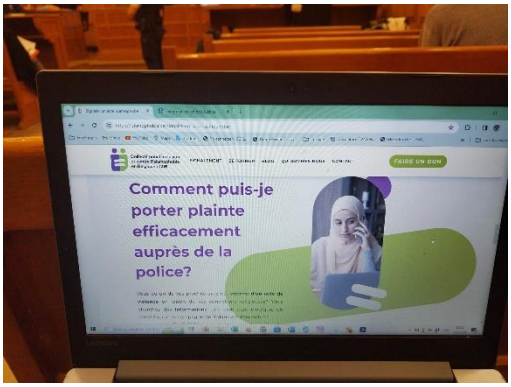
## 8.1. - mars 2024

*« Le **#CIIB** a reçu le prix des associations "Yvonne JOSPA" pour ses actions contre l'Islamophobie de la part du MRAX, associations mère des associations anti-racistes" lors d'une cérémonie ce samedi 23/3 organisée en collaboration avec CHASKA et PRD.*
*Le **#CIIB** a rappelé que le racisme systémique de nos institutions et une menace importante. 80% des signalements islamophobes concernent des femmes et 60% sont le fait d'institutions publiques. »*




## 8.2. – Mars 2024

*« 21 mars - Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.*
*Le **#CIIB** c'est aussi être présent dans les salles d'audience pour accompagner les victimes d'actes islamophobes.»*

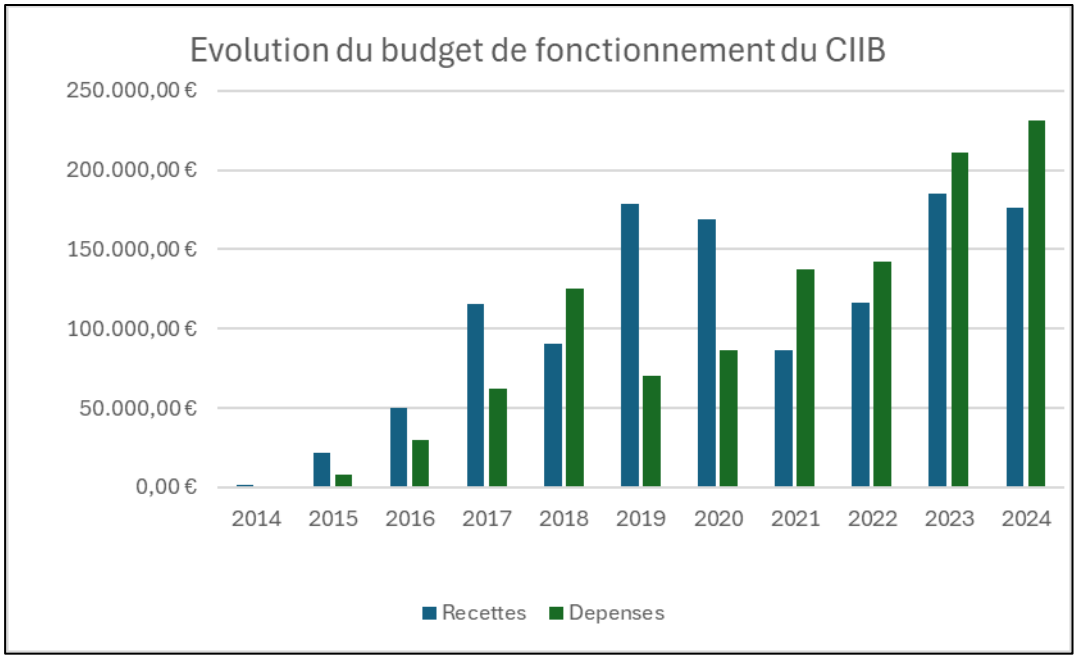



## 8.2. – Avril 2024

*« Ce vendredi 19/4/2024 au Parlement Bruxellois, le #CIIB était bien présent. On débat du Code Animal. 320 millions de bêtes tuées en Belgique en 2023 (STATBEL), et certains ne s'occupent que de l'abattage rituel des communautés juives et musulmanes. La liberté de culte est à nouveau en danger et certainement le bien-être animal lorsqu'il est instrumentalisé par des idéologies nauséabondes à la limite de l'islamophobie et de l'antisémitisme. »*



# 9. Evolution de nos finances




🔴 **Une trésorerie saine … mais sous tension : le CIIB face à un tournant décisif**

**Le CIIB maintient une trésorerie saine, sans pour autant bénéficier d'une situation florissante. Malgré une gestion rigoureuse et des résultats concrets sur le terrain, les moyens restent limités.**

**Les opportunités de financements publics ou privés pour couvrir les frais structurels se raréfient, tandis que les appels à projets spécifiquement dédiés à la lutte contre l'islamophobie restent trop peu nombreux.**

**À l'horizon 2025, c'est une situation critique qui se profile : continuer à agir, oui — mais à quel prix, et avec quels moyens ?**

# 10. Perspectives et recommandations

## 10.1. Propositions pour les décideurs politiques

Dans le cadre de notre manifeste pour l'abolition de toutes les restrictions vestimentaires, nous avons formulé 10 recommandations destinées aux autorités afin de garantir la liberté individuelle, le respect des droits fondamentaux et l'égalité des citoyen.ne.s. Ces recommandations visent à supprimer les législations et pratiques discriminatoires qui imposent des restrictions sur les vêtements et les symboles religieux, en particulier le voile. Elles proposent des mesures concrètes et urgentes pour garantir un traitement équitable et non discriminatoire de toutes les personnes, quelles que soient leurs croyances ou leur choix vestimentaires. Ces recommandations ont pour objectif d'influencer les décideurs et de les inciter à adopter des politiques respectueuses de la diversité et de la dignité humaine.

### Nos propositions :

1) Monitoring des actes islamophobes afin de permettre de mener efficacement des politiques anti-discriminations sur base des convictions philosophiques et genrées

2) La reconnaissance de la discrimination islamophobe envers les femmes musulmanes (et notamment les femmes portant un foulard)

3) Développement de partenariat avec des acteurs académiques, des acteurs de la société civile ou institutionnels sur la question de l'islamophobie et des discriminations intersectionnelles.

4) Renforcement des espaces d'écoute et de paroles pour les victimes d'islamophobie, créer et renforcer les espaces d'écoute et de paroles des personnes qui s'estiment victimes d'actes de rejet, de discrimination ou de haine

5) Développement d'un plan interfédéral de lutte contre le racisme et les discriminations concernant les restrictions vestimentaires discriminatoires

6) Développement d'un plan interfédéral de lutte contre le racisme et les discriminations concernant les restrictions vestimentaires discriminatoires

7) Sensibilisation des acteurs de la justice pour une meilleure prise en charge des actes islamophobes

8) Accès à l'instruction/l'éducation pour les femmes portant le foulard dans l'enseignement secondaire et universitaires

9) Développer un plan d'action visant à améliorer l'emploi des femmes portant le foulard

10) Mettre en place une cellule de veille islamophobie en partenariat avec Unia

## 10.2. Renforcement des actions du CIIB

Le collectif engagé dans la lutte contre l'islamophobie en Belgique a renforcé ses actions pour répondre aux défis actuels. Nous avons intensifié notre plaidoyer politique en ciblant les décideurs et en participant activement aux débats législatifs, tout en multipliant les campagnes de sensibilisation sur l'islamophobie.



Nous avons élargi notre accompagnement des victimes, en offrant un soutien psychologique, juridique et administratif renforcé, et en améliorant notre système de signalement des incidents islamophobes.
Par ailleurs, nous avons diversifié nos actions de mobilisation citoyenne, en organisant des événements tels que des marches de solidarité et des ateliers, favorisant l'engagement direct des citoyens.

Enfin, face aux défis financiers, nous avons renforcé notre stratégie de financement en diversifiant nos sources de financement, incluant des partenariats publics et privés et des campagnes de collecte de fonds.

Ainsi, le collectif reste déterminé à lutter contre l'islamophobie et à promouvoir une société plus inclusive et respectueuse des droits de tous.

## 10.3. Appel à la mobilisation

L’islamophobie demeure une réalité persistante en Belgique, impactant profondément la vie des individus, en particulier les femmes et les jeunes issus de la communauté musulmane. Face à cette situation alarmante, notre action collective est plus cruciale que jamais.




Nous appelons chaque citoyen, chaque association, chaque acteur de la société civile à rejoindre la lutte contre l’islamophobie. Ensemble, nous pouvons renverser les discriminations et bâtir une société plus juste, où la dignité et les droits de tous sont respectés.

Que vous soyez une victime, un témoin ou un allié, votre voix compte. Engagez-vous à nos côtés, participez à nos actions, soutenez nos campagnes de sensibilisation, et faites entendre votre solidarité. C’est en unissant nos forces que nous pourrons mettre fin à l’islamophobie et garantir à chaque individu la liberté de vivre sans crainte, sans préjugés et dans le respect des différences.

Nous vous invitons à nous rejoindre dans cette démarche collective, à travers vos engagements personnels et collectifs, afin de défendre une société inclusive et égalitaire pour toutes et tous.

# 11. Agissez pour faire avancer l'inclusion et faire reculer l'islamophobie

Soutenez le CIIB afin de lui permettre de poursuivre son action et son travail de terrain.
Vous pouvez nous aider :

- En nous rapportant les cas d'islamophobie par email à sos@islamophobia.be ou au numéro 0487.999.001
- En parlant du CIIB autour de vous
- Par vos dons réguliers de soutien au CIIB
- En devenant membre du CIIB
- En devenant bénévole pour le CIIB
- En vous abonnant à notre Newsletter, notre compte Facebook, notre compte Instagram, notre compte Twitter, notre chaîne YouTube
- En visitant notre site Internet www.islamophobia.be

Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter :

**Collectif pour l'Inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique asbl**
**35 Bd du Neuvième de Ligne – 1000 Bruxelles**
**+32 (0)484.05.79.77**
**contact@islamophobia.be**
**http://www.islamophobia.be**
**IBAN BE10 5230 8069 6904**
**N° d'entreprise 0561.784.903**

# Devenez donateur régulier du CIIB :

Sans votre soutien financier, le #CIIB aurait très difficile à mener ses actions.

Alors devenez donateur régulier en souscrivant un ordre permanent pour le #CIIB :
IBAN BE10 5230 8069 6904
Communication : MOVE2CIIB

